

Travail-Emploi

Projet de loi de finances 2017

Avec 15,3 Mds€, le budget 2017 marque un effort inédit en faveur de l'emploi

Avec +1,8 Mds€ à périmètre constant, le budget de l'emploi représente 53 % de la croissance totale des dépenses de l'Etat pour 2017. Il réaffirme la priorité pour l'emploi du Gouvernement en renforçant les moyens dédiés au financement des mesures de soutien à l'emploi.

Trois augmentations phares

Le soutien au développement de l'emploi dans les PME/TPE : +1,85 Md€ pour les dispositifs d'aides « Embauche PME » et « TPE 1^{ère} embauche », amplifiant l'action globale à destination des plus petites entreprises initiée par le plan « Tout pour l'Emploi » de juin 2015.

L'insertion des jeunes : 747 M€ (+ 176 M€ par rapport à la LFI 2016) : la priorité donnée à la jeunesse depuis le début du quinquennat se concrétisera avec la mise en œuvre du droit à la Garantie jeunes, qui devrait bénéficier en 2017 à 150 000 jeunes supplémentaires engagés dans ce parcours. Les capacités d'accueil de l'EPIDE seront à nouveau développées (portées à 20 centres avec les ouvertures à Nîmes et Toulouse), et les moyens des missions locales renforcés, avec une augmentation

globale de 91,3 M€ des crédits de l'Etat pour leurs actions d'accompagnement.

En outre, l'effort à destination de l'apprentissage est amplifié : 80 M€ supplémentaires sont dédiés à la rémunération des apprentis, concrétisant les engagements du Gouvernement en faveur de l'autonomie et de l'amélioration des conditions de vie des jeunes.

L'accès à la formation : 205 M€ supplémentaires sont prévus en 2017 notamment pour le financement par l'Etat du plan « 500 000 formations supplémentaires pour les personnes en recherche d'emploi » et le lancement du Compte Personnel d'Activité, réelle avancée sociale de la loi du 8 août 2016.

Des priorités confortées

La sanctuarisation des financements dédiés aux contrats aidés (2,4 Mds€, comme en 2016) : ce sont ainsi 280 000 nouveaux contrats qui seront ouverts en 2017, en cohérence avec la montée en charge des nouveaux dispositifs de soutien à la création d'emplois.

La reconduction des budgets à destination de l'Insertion par l'Activité Economique et les travailleurs handicapés : 1,18 Mds€ en hausse de 7,8 M€, pour le financement de 88 500 aides au poste.

L'engagement de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » : 15 M€ pour le lancement de l'expérimentation dans 10 territoires. Elle permettra de créer des emplois en CDI pour des demandeurs d'emploi de longue durée afin de répondre à des besoins locaux non-pourvus.

Quelques ajustements

Certains postes budgétaires connaissent une baisse liée à des ajustements techniques sans pour autant impacter les dispositifs existants.

L'augmentation des recettes affectées au « Fonds de Solidarité » : en cohérence avec la création de la prime d'activité, totalement financée sur le budget de l'Etat, le PLF 2017 prévoit la suppression du « Fonds national des solidarités actives » et le transfert de ses recettes fiscales vers le Fonds de Solidarité, qui porte les allocations de solidarité à destination des demandeurs d'emploi. En conséquence de cette réorganisation des circuits

de financement, la subvention d'équilibre de l'Etat à ce dernier fonds est réduite de 268 M€, sans remise en cause de ses ressources globales.

L'actualisation des prévisions du coût des exonérations de cotisations sociales pour 2016 : **- 55 M€**

L'ajustement des prévisions de dépenses au vu de l'exécution 2016 sur d'autres dispositifs, sans modification de leurs conditions d'accès pour les bénéficiaires : **- 135,5 M€** (aides TPE jeunes apprentis et TPE 1^{ère} embauche, contrat de génération).

Budget 2017 - Mission Travail - Emploi

